

COMMUNES DE BOURNEZEAU ET SAINT VINCENT PUYMAUFRAIS

BOURNEZEAU

LE MAG'INFOS // JUILLET 2025

Infos



www.bournezeau.fr



2, place de la Mairie - 85480 BOURNEZEAU
Tél. 02 51 40 71 29 - mairie@bournezeau.fr

ACTIVITÉS COMMUNALES

Finances
Budget principal 2025
P. 4

ACTIVITÉS COMMUNALES

Urbanisme
Aménagement de la
place de la Mairie
P. 9

INFOS DIVERSES

**Maison France
Services**
P. 27



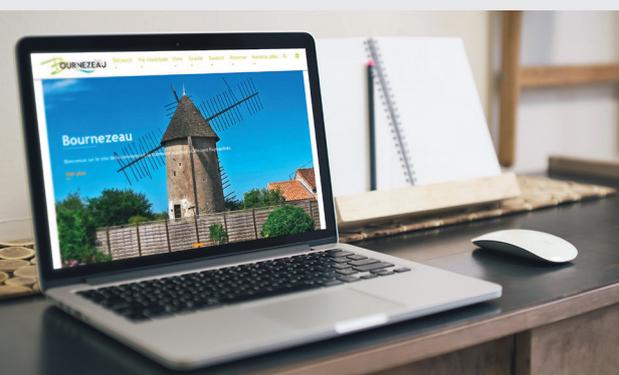
Mairie
2, place de la Mairie
85480 BOURNEZEAU
Tél. 02 51 40 71 29
mairie@bournezeau.fr

Directeur de publication :
Louisette BILLAUDEAU

Photos : Commune de Bournezeau, écoles,
associations, Roger WALKER Freepik, PSD Graphic,
Pixabay, Pexels, Graphic Burger, Freepik, Canva

Conception / Impression :

Média Horizon Imprimerie du Bocage 02 51 46 59 10
www.imprimeriedubocage.fr



LES ACTUALITÉS DE VOTRE COMMUNE

N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter en page d'accueil du site internet de la commune www.bournezeau.fr et vous recevrez chaque semaine, les actualités municipales et associatives de Bournezeau.

I - LE MOT DES MAIRES DE BOURNEZEAU ET DE SAINT VINCENT PUYMAUFRAIS

P. 3

II – ACTIVITÉS COMMUNALES

. Finances	P.4
. Ressources Humaines : nouveaux DGS et DST	P.8
. Urbanisme	P.9
. Bâtiments communaux	P.10
. Développement durable	P.12
. Réseaux : Éclairage public	P.13
. Voirie	P.14
. Enfance jeunesse : ambassadeurs citoyens	P.14
. Affaires scolaires	P.15

III – ENSEIGNEMENT, VIE ASSOCIATIVE ET AUTRES SERVICES À LA POPULATION

Enfance/Jeunesse :

. École privée « Saint André »	P.16
. École publique « La Courte Echelle »	P.17
. Familles Rurales Bournezeau	P.18
. Les Marsupil'amis	P.18

Associations sportives :

. Basket Club Bournezeau	P.19
. USBSH Football.....	P.19
. Club Savat Boxe française.....	P.20
. Courlisch'Club	P.20
. Les Randonneurs de Bournezeau	P.20
. École des Sports Bournezeau	P.21
. Gym volontaire Bournezeau	P.21
. Rythme Jazz Dance Bournezeau	P.22
. Lay Tonic.....	P.22
. Palet Club Bournezeau	P.23

Associations Culturelles :

. Cie La Folie de l'Ange	P.23
. Les Amis de la Bibliothèque	P.24

Associations Diverses :

UBAC	P.24
------------	------

Associations Sociales et Humanitaires :

. Les Courlizelles.....	P.25
. ADMR	P.26

Associations Environnement / Nature :

. APEC	P.26
--------------	------

VI – INFORMATIONS DIVERSES

. Maison France Services à Chantonnay	P.27
. Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement.....	P.27

VII – CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

. Randonnée à Saint-Vincent Puymaufrais	P.27
. Calendrier des évènements	P.28
. Contacts et horaires de la mairie	P.28



Le 20 mai 2025,

Chers administrés,

Un mandat municipal prend toute sa valeur à travers les actions concrètes qu'il permet de mener au service des habitants.

Chaque mandat est une opportunité unique de transformer les ambitions collectives en réalisations concrètes au bénéfice de tous. Ce mandat a été marqué par des projets structurants, porteurs de sens et tournés vers l'avenir de notre commune.

Nous avons vécu un moment fort en ce mois d'avril ! Nous pensons bien sûr en premier lieu à l'inauguration de la Mairie suite à la réhabilitation-extension. Vous étiez nombreux à être présents pour découvrir ce nouvel espace modernisé, pour mieux vous accueillir, pour mieux vous accompagner dans vos démarches administratives et pour offrir de meilleures conditions de travail aux agents municipaux. Merci pour tous les mots d'encouragements ou de félicitations ! Nous avons été touchés par le sentiment de fierté collective à l'égard de ce bâtiment, la Mairie c'est la maison commune de tous les Bournezeuains et Manfraidiens, même si vous n'avez pas de démarches à faire, n'hésitez pas à venir visiter, les élus et les agents municipaux seront ravis de vous accueillir.

Mais diriger une collectivité, c'est aussi souvent faire preuve de responsabilité, la première d'entre elles étant de voter des budgets en équilibre. Nous remercions l'engagement et le soutien de plusieurs partenaires pour participer au financement de cet investissement important. Soyez certains que vos élus, font leur maximum pour préparer l'avenir, pour préserver l'investissement pour notre territoire.

A l'heure où ce bulletin se réalise, plusieurs projets vont démarrer avant l'été, les travaux pour l'extension de la maison de santé, la réhabilitation et extension de la maison MEUNIER pour deux commerces et deux logements à usage locatif. Le permis de construire est déposé pour le projet de la médiathèque au Vieux Château.

Dans le cadre de notre engagement pour un cadre de vie plus durable et agréable, la commune va engager après l'été, des travaux de désimperméabilisation et de renaturation de la place de la mairie.

Ce projet mené dans l'intérêt général, permettra de préparer l'avenir, de lutter contre les effets du changement climatique, réduire les îlots de chaleur, d'embellir notre centre-bourg et d'améliorer la convivialité en cœur de bourg.

Nous sommes conscients que cette transformation modifiera l'organisation actuelle de l'espace, notamment en ce qui concerne les places de stationnement et aura des impacts sur les habitudes de chacun. Toutefois, des solutions alternatives ont été identifiées afin de répondre aux besoins de stationnement de toutes et tous en optimisant l'existant. Nous avons choisi de mettre en place une phase expérimentale durant les deux mois d'été. Ce test grandeur nature permettra à tous de se familiariser avec le futur aménagement et d'évaluer les effets avant la réalisation définitive des travaux. Vos retours seront précieux pour ajuster au mieux ce projet structurant pour notre commune. L'accès aux stationnements proches et disponibles sera indiqué par une signalétique améliorée.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre soutien dans cette démarche vertueuse. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour toute question ou précision.

Chaque mandat est une opportunité unique de transformer les ambitions collectives en réalisations concrètes au bénéfice de tous.

« Ensemble, faisons de notre cadre de vie un lieu encore plus agréable pour tous, et pour l'avenir de nos communes ».



Le Maire. **Louise BILLAUDEAU**



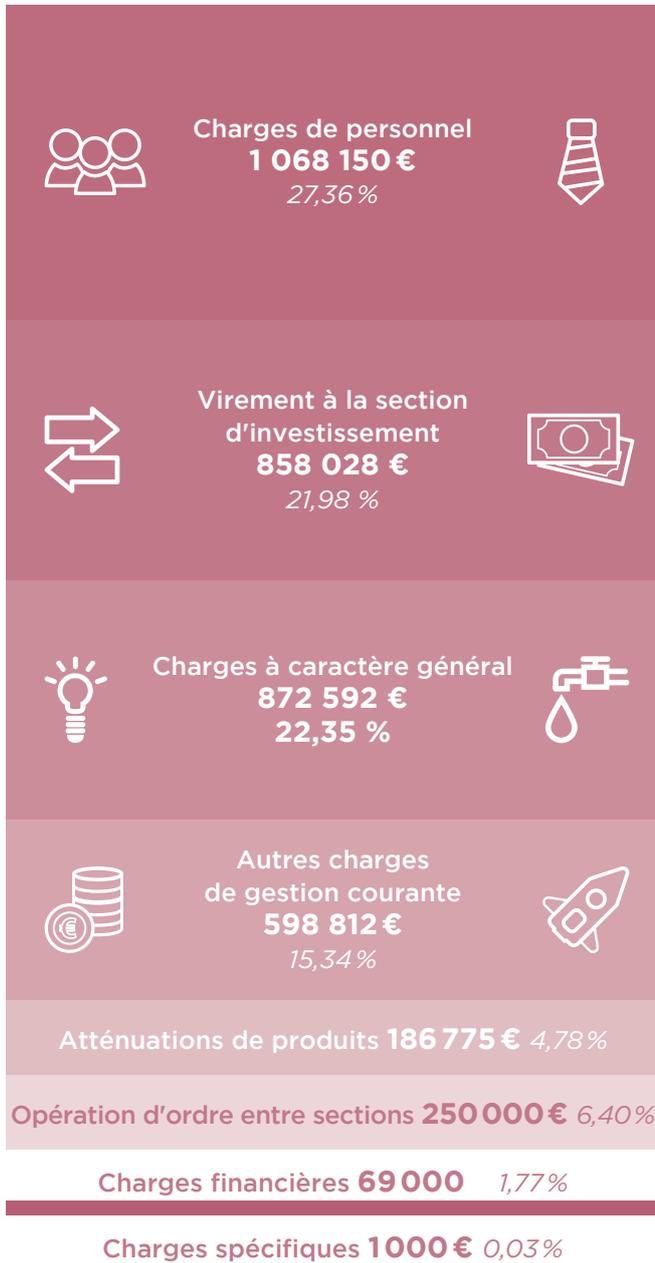
Le Maire délégué, **Jérôme AUBINEAU**

FINANCES

BUDGET PRINCIPAL 2025

Le budget communal se décompose en 2 sections : fonctionnement et investissement. Les dépenses réelles sont distinguées des dépenses d'ordre. Les dépenses d'ordre sont des jeux d'écriture qui ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement.

DÉPENSES 3 904 357 €



RECETTES 3 904 357 €



> VOTE DES TAUX :

Le Conseil Municipal a fait le choix d'augmenter les taux :

- Taxe sur le foncier bâti : 33,76 %
(taux 2024 : 33,16 %)
- Taxe sur le foncier non bâti : 47,00 %
(taux 2024 : 46,58 %)
- Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires : 23,78 % (taux 2024 : 23,36 %)

Attention, depuis la loi de finances 2017, les valeurs locatives cadastrales servant de base d'imposition à la taxe foncière sont revalorisées au moyen d'un coefficient forfaitaire qui tient compte de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) publié par l'INSEE au mois de novembre précédant la taxation. La variation à la hausse du coefficient pour 2025 induit une augmentation de 1,7 % de la base de calcul de la taxe foncière.

> LISTE DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2025 *(intègre les restes à réaliser de 2024)* :

Mairie	1 198 174 €	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'œuvre • Études diverses • Travaux • Équipement 	
Aménagements urbains	1 144 910 €	<ul style="list-style-type: none"> • Place de la Mairie : étude et travaux • Études commerces • Travaux 	
Bibliothèque	896 764 €	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux 	
Églises	403 512 €	<ul style="list-style-type: none"> • Études de l'église de Bournezeau • Travaux 	
Voirie	223 096 €	<ul style="list-style-type: none"> • Réseaux eaux pluviales • Réfections de voirie • Effacements de réseaux • Passerelles • Pré-études 	
Sport	222 969 €	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'œuvre et travaux terrain de tennis • Filet pare-ballons • Études vestiaires et tribunes foot 	
Bâtiments	212 361 €	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise d'œuvre et travaux Maison de Santé • Travaux divers 	
Matériel	178 496 €	<ul style="list-style-type: none"> • Informatique • Tracteur • Broyeur branches • Petits matériels... 	
Château	36 000 €	<ul style="list-style-type: none"> • Étude de faisabilité maison de Maître 	
Réserve foncière	19 000 €	<ul style="list-style-type: none"> • Provision pour acquisition 	
Éclairage public	14 505 €	<ul style="list-style-type: none"> • Programme de rénovation • Éclairage terrain de foot 	
École publique	9 350 €	<ul style="list-style-type: none"> • Équipements divers 	
Restauration scolaire	3 920 €	<ul style="list-style-type: none"> • Équipements divers 	
Accueil de loisirs - CLSH	2 000 €	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux divers 	
Cimetière	1 500 €	<ul style="list-style-type: none"> • Plantations 	

QUELQUES INDICATEURS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

La situation financière de la Commune est saine et permet à la Commune de programmer des travaux d'investissement, non seulement d'entretien du patrimoine mais également de nouveaux projets.

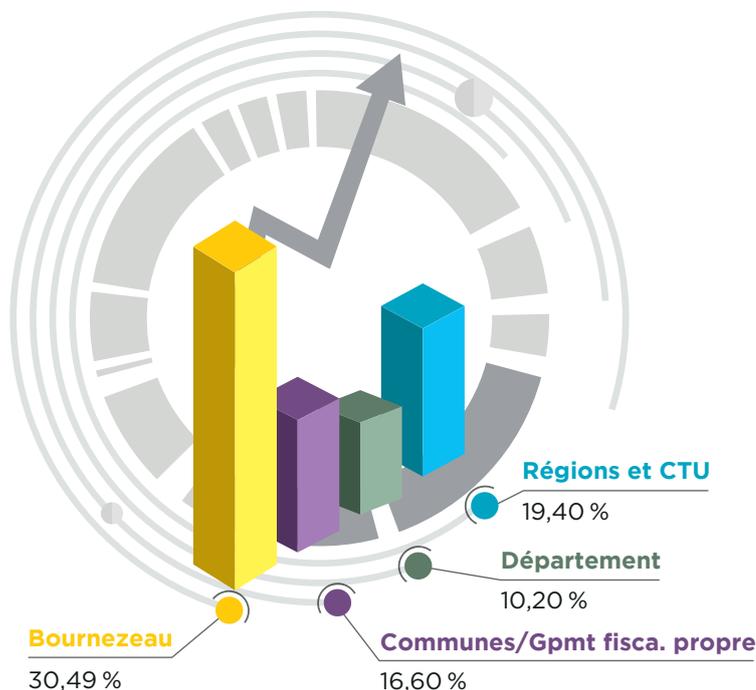
> ÉPARGNE BRUTE EN 2023

(Source : DGCL "Les collectivités locales en chiffres")

L'épargne brute est un indicateur de l'aisance de la section de fonctionnement : capacité de la collectivité à absorber de nouvelles dépenses de fonctionnement, à investir ou à couvrir le remboursement des emprunts existants.

Le taux d'épargne brute est la part de l'épargne brute sur les recettes réelles de fonctionnement.

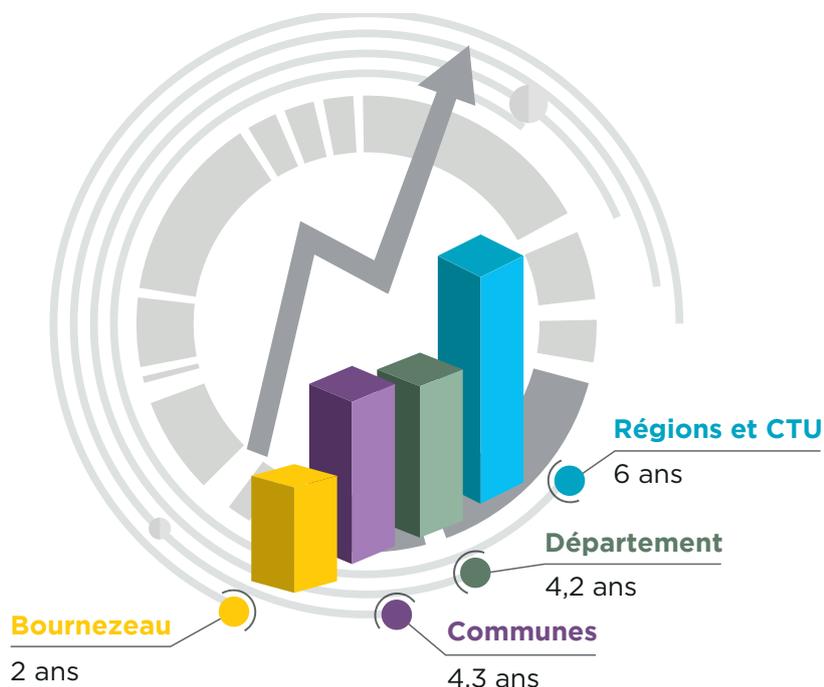
En 2024 l'épargne brute de la Commune était de 27,56 %.



> L'ENCOURS DE LA DETTE

L'encours de la dette est le capital restant dû. Le taux d'endettement est l'encours de la dette, divisé par les recettes réelles de fonctionnement.

	2021	2022	2023	2024
Encours de dette au 31/12	978 544 €	817 213 €	2 152 847 €	1 976 046 €
Taux d'endettement	31 %	24 %	60 %	54 %



> CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT EN 2023

(Source : DGCL "Les collectivités locales en chiffres")

La capacité de désendettement est de près de 2 ans en 2023. Ce ratio est un indicateur de solvabilité : il indique le nombre d'années qui seraient nécessaires à la collectivité pour rembourser l'intégralité de son encours de dette si elle y consacrait toutes ses ressources disponibles.

En 2024, la capacité de désendettement de la Commune était également de 2 années.

BUDGET RÉALISÉ 2024

2024 en quelques chiffres :

La section de fonctionnement qui regroupe les dépenses nécessaires au fonctionnement des services (fournitures, fluides, charges de personnel, contrats de maintenance, subventions...) a généré un excédent de 832 984 €, auxquels s'ajoutent 200 000 € d'excédent de fonctionnement reporté. C'est une ressource dont dispose la Commune pour financer ses investissements.

> TENDANCES FINANCIÈRES RÉTROSPECTIVES

Principaux postes dépenses	2024
Charges à caractère général <i>(fournitures, fluides, affranchissement, téléphone, assurances, prestations de service, maintenance, impôts...)</i>	802 695 €
Charges de personnel <i>(inclus aussi les cotisations et l'assurance statutaire)</i>	1 040 559 €
Atténuation de charges <i>(reversement calculé sur la base d'une comparaison des ressources avant/après réforme de la taxe professionnelle (FNGIR))</i>	185 668 €
Autres charges de gestion <i>(indemnités élus, service incendie, subventions associations, contribution obligatoire école privée, versement aux budgets annexes...)</i>	573 466 €
Charges financières <i>(paiement des intérêts des emprunts)</i>	45 124 €
Charges spécifiques	86 €
Dotations/Provisions pour risques <i>(principe comptable de prudence)</i>	0 €
Total dépenses	2 647 598 €

Principaux postes recettes	2024
Fiscalité locale <i>(TH, FB, FNB, IFER TADM...)</i>	1 707 897 €
Impôts et taxes <i>(attribution compensation, fonds de péréquation interco., autres organismes)</i>	314 053 €
Dotations d'État <i>(dotations d'État forfaitaire, solidarité rurale...)</i>	1 282 000 €
Autres produits de gestion courante et financiers	40 074 €
Reprise provisions, revenus des immeubles....	24 000 €
Produits services <i>(facturation restauration scolaire, remboursement des budgets annexes...)</i>	264 780 €
Atténuation de charges <i>(remboursements assurance sur rémunération du personnel)</i>	21 778 €
Produits spécifiques <i>(produit des cessions, remboursements sinistres...)</i>	494 €
Excédents budgets annexes	0 €
Total recettes	3 655 076 €

> LA FISCALITÉ EN 2024

En 2021, le dégrèvement prévu par la loi de finances pour 2018 avec 80% des contribuables concernés est transformé en exonération totale de TH (taxe d'habitation) sur la résidence principale. En 2024, la taxe, renommée « taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale » (THRS), ne concerne plus que les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

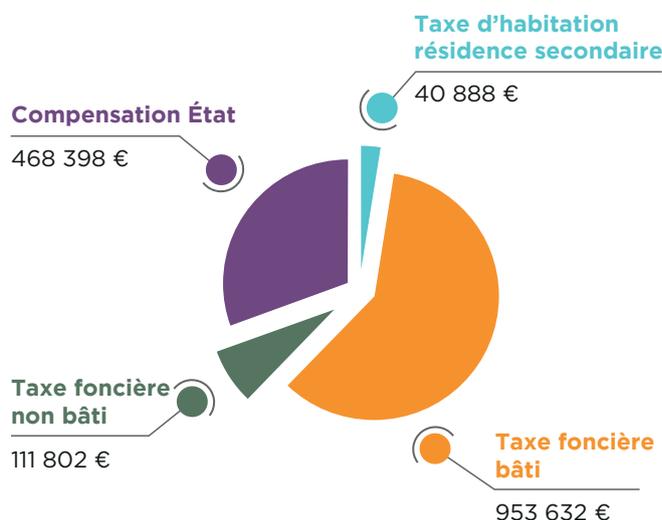
Cette réforme induit notamment pour les communes :

- Perte de la TH (taxe d'habitation)
- Transfert du taux départemental de taxe foncière sur le FB (foncier bâti)
- Système de compensation afin de neutraliser les effets de la suppression du produit de la TH avec l'application d'un coefficient correcteur.

Bournezeau fait partie des Communes qui seraient sous-compensées avant l'application du système de compensation :

- En 2019, le produit FB du Département sur la Commune est de 366,826€, lorsque la Commune percevait 653,224€ au titre de la TH. Le produit FB est nettement inférieur et Bournezeau est donc compensée depuis 2021.

L'Adjointe déléguée,
Ingrid ZOUBAIRI



RESSOURCES HUMAINES

Un nouveau Directeur des Services Techniques pour notre commune

Depuis le 20 janvier 2025, Monsieur Matthias MARTINEAU a pris ses fonctions en tant que Directeur des Services Techniques, succédant à Monsieur Yoann BRETAUD qui a quitté ses fonctions après quatre années au service de la commune.

La municipalité souhaite remercier chaleureusement Monsieur BRETAUD pour son engagement et le travail accompli durant son passage au sein des services. Son implication a permis d'accompagner les projets techniques de la commune dans un contexte parfois exigeant, et de maintenir la continuité des missions essentielles. L'ensemble des élus et des agents salue son parcours et lui adresse ses vœux les plus sincères pour la suite.

Désormais, c'est Monsieur Matthias MARTINEAU qui prend le relais. Fort d'une solide expérience dans la gestion des services techniques au sein de collectivités territoriales, il apportera une expertise précieuse dans les différents domaines liés aux services techniques.



Johan, Denis, Emmanuel, Matthias, Joffrey, Laurent et Valentin (de gauche à droite)



Une nouvelle Directrice Générale des Services à la tête de notre collectivité

Depuis le 3 mars 2025, Madame Florence VERGER a pris ses fonctions en tant que Directrice Générale des Services (DGS) de notre commune, succédant à Amélie DAUGER, qui a quitté ses fonctions le 25 janvier après avoir œuvré six années au service de notre collectivité.

Nous tenons à adresser nos plus sincères remerciements à Madame DAUGER pour la qualité remarquable de son travail. Grâce à son professionnalisme, sa rigueur et sa profonde connaissance des enjeux territoriaux, elle a su accompagner la commune dans de nombreuses étapes importantes de son développement. Son investissement sans faille et son sens du service public resteront des références pour l'ensemble des équipes municipales.

Aujourd'hui, c'est avec confiance et enthousiasme que nous accueillons Madame Florence VERGER, forte d'un parcours riche et d'une solide expérience au sein de la fonction publique territoriale. Son parcours, son expérience et son engagement en faveur de l'intérêt général seront des atouts précieux pour accompagner les projets de la municipalité et assurer la continuité d'un service public de qualité.

À gauche Florence VERGER, à droite Amélie DAUGER

L'équipe municipale leur souhaite la bienvenue et se réjouit de pouvoir compter sur leur professionnalisme pour accompagner les projets structurants de la commune.

Louissette BILLAUDEAU, Le Maire

URBANISME

L'aménagement de la place de la Mairie démarre cet automne.

Ce projet, ainsi que le développement du commerce local sur l'avenue du moulin, fait suite aux conclusions de l'approche globale réalisée par la résidence d'architecture en 2023/2024 à laquelle ont été invités à participer tous les habitants.

Concernant la place de la mairie, c'est le cabinet d'architecte " La ville est belle " qui travaille sur la désimperméabilisation et la renaturation des lieux. Il a réalisé une approche d'ensemble des 3 places : mairie, commerce et 3 canons ainsi que parvis de l'église mais pour l'instant, **seule, la place de la mairie va être aménagée.**

Le projet d'aménagement a fait l'objet d'esquisses qui ont été réfléchies sous la direction de l'architecte urbaniste avec une dizaine d'habitants de tous âges représentatifs de Bournezeau.

Une réunion publique a eu lieu le 12 mars dernier et 35 personnes ont eu la primeur du projet d'aménagement. Vous pouvez consulter le plan d'ensemble en mairie.

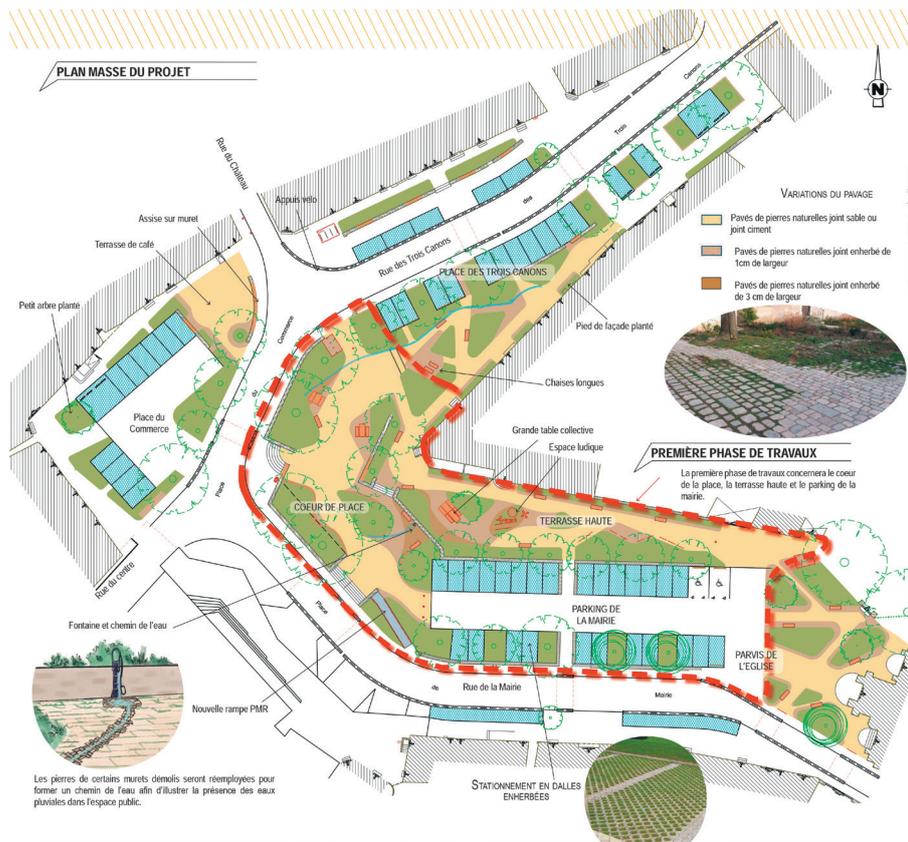
Voici quelques-unes des caractéristiques de l'opération :

- **Conserver les arbres** et assurer leur pérennité en désimperméabilisant leurs pieds qui seront plantés de vivaces. Un arbre doit « respirer », sinon ses racines vagabondent sous le goudron jusqu'à le fendre et soulever les murs.
- **Conserver le plus possible de murets en pierre.** Ils participent à l'identité de notre commune et donnent du caractère à notre place.
- **Désimperméabiliser une grande partie de l'enrobé,** au niveau des places de parking, en introduisant des massifs d'arbustes et de vivaces et avec la mise en place de pavés en joints sablés ou enherbés.

Les aménagements hydrauliques dirigent l'eau vers les espaces verts. L'enjeu est de retenir l'eau sur place, d'alimenter les arbres, d'enrichir le sol et le sous-sol et limiter l'engorgement des réseaux souterrains

Bien sûr, tous les revêtements du sol sont adaptés à leur usage : voitures, piétons, fauteuil, ...

- **Introduire de la convivialité et du bien-être.** Avoir une place de village où il fait bon vivre, et profiter d'espaces de fraîcheur et végétalisés. La végétation absorbe l'énergie solaire, pas le goudron ! L'installation de bancs, de tables de quelques jeux simples pour les enfants, restaurer la fontaine, favoriser les échanges entre voisins, dans un espace calme et apaisé totalement dédié aux piétons. L'aménagement met en valeur l'église, la mairie, l'entrée du Parc du vieux château et assure également au travers d'un cheminement, la sécurité des piétons.



- **Réorganiser le stationnement.** Les racines superficielles des arbres qui assurent les échanges gazeux avec l'atmosphère sont fragiles. Les places de parking seront éloignées des troncs. Malgré cette contrainte, le nombre de places à proximité de l'église restera identique. Toutefois face à la rue du Château, des places de stationnement sont supprimées. Relativisons : les places actuelles n'étaient pas vraiment respectées car les emplacements n'étaient pas toujours bien délimités... Pas toujours facile de s'y garer correctement.

► **Nous retrouverons le même nombre de places de parking tout près !** Vers l'allée de l'Europe et derrière l'Ecole La Courte Echelle. Jusqu'à ce jour, ce parking était interdit aux voitures. Les chauffeurs de car ont été sollicités, ils disposeront d'une surface suffisante pour manœuvrer. D'autre part, le parking du Mitan ou la place des Papillons offrent de nombreuses places et de délicieux chemins d'accès piétonniers jusqu'au cœur du bourg.

En attendant les travaux, nous proposons de mettre en place une phase expérimentale sur la période d'été qui arrive et le mois de septembre. Il s'agira d'aménagements provisoires mais qui préfigurent le fonctionnement futur. Nous vous invitons à nous faire part de vos remarques et à nous signaler vos propositions. Des permanences seront organisées avec M. THIBAUDEAULT de R.ACCES.

Jeannick DEBORDE,
Adjoint délégué

BÂTIMENTS COMMUNAUX

À BOURNEZEAU, UN CHANTIER « BÂTIMENT » QUI SE TERMINE PEUT EN CACHER TROIS QUI COMMENCENT...

CHANTIER DE LA MAIRIE

En effet si le chantier de la mairie a pris fin avec la réouverture des services administratifs dans les nouveaux locaux le 27 mars et l'inauguration officielle le 26 avril, le paysage urbain du bourg de Bournezeau continuera à se transformer pour la partie bâtiment.



EXTENSION DE LA MAISON DE SANTÉ

Parce que la santé reste une priorité pour la municipalité, l'extension de la Maison de Santé est désormais en cours. Ce chantier répond à un objectif essentiel : renforcer l'offre de soins sur notre territoire.



Deux nouveaux cabinets sont en construction, avec la volonté affirmée d'y accueillir des professionnels de santé, et si possible des médecins généralistes. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la volonté des élus de garantir un accès aux soins de proximité pour tous, en particulier dans un contexte national de tension médicale.

Atelier A.U.D.E et Atelier Fruits architecture, en charge du projet, ont finalisé la sélection des entreprises. Les travaux ont démarré récemment, vous pouvez déjà constater place des Papillons la mise en place du chantier, dont la livraison est prévue pour l'automne prochain.

Avec cette extension, la commune poursuit son engagement concret en faveur de la santé et du bien-être des habitants. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement des travaux dans les prochains mois.

LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE

La réalisation de la nouvelle médiathèque toujours au stade projet.

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, le permis de construire est déposé depuis avril mais on ne peut pas encore se projeter sur le début des travaux. La route est encore longue et sinueuse pour finaliser les parties administrative et financière.





UN CHANTIER POUR LA CONSERVATION DU PATRIMOINE

Comme lors des mandats précédents nous réaliserons une importante tranche de travaux pour entretenir l'église de Bournezeau.

Cette tranche définie par l'architecte qui suit l'édifice concerne les travaux les plus urgents à savoir le clos couvert du cœur, du chevet et du transept nord ainsi que la réfection du plancher du beffroi et le renforcement de celui du cœur.

Ce chantier doit débuter en juillet pour une fin de travaux prévue à la rentrée 2026.



REVITALISATION DU CENTRE-BOURG

Pour donner suite à la résidence d'architecture évoquée ces derniers mois, le projet de redynamisation du centre-bourg franchit une nouvelle étape. Porté par la volonté municipale de redonner vie au cœur de bourg, ce chantier d'envergure prend désormais forme.

La maison MEUNIER sera prochainement réhabilitée en retravaillant la qualité architecturale pour accueillir un commerce de proximité. Une extension contemporaine viendra compléter cet ensemble, avec l'installation

d'un second commerce en rez-de-chaussée. À l'étage, deux logements locatifs de type T2 seront aménagés afin de renforcer l'offre résidentielle en centre-bourg.

L'aménagement paysager des abords a été soigneusement pensé pour s'intégrer harmonieusement au cadre existant, tout en facilitant les usages. Des places de stationnement viendront compléter cet ensemble pour répondre aux besoins des futurs usagers.

Le cabinet d'architectes DURANTEAU PIDOUX, sélectionné à l'issue de la consultation, a déposé le permis de construire et les entreprises ont été retenues. Le démarrage des travaux est prévu pour juillet 2025, pour une livraison en été 2026.

Michel GILBERT, Le Conseiller Municipal délégué

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Bournezeau, à l'occasion de la journée des jardins 2025, les jardins de Jacques BELAUD et Bernard CHARRIEU ont accueilli les curieux de nature le samedi 7 juin 2025 au matin : deux petits jardins qui ne manquent pas de charme et d'astuces pour protéger la biodiversité et offrir en cuisine des légumes et des fruits gouteux. Très inspirants.

Les récoltes sont prometteuses sur les arbres fruitiers des vergers partagés : bien taillés en fin d'hiver comme chaque année par nos bénévoles (et nos apprenants ...), il ne serait pas étonnant que de bons fruits soient aux rendez-vous. Avis aux amateurs de fruits frais !

Un nouveau programme de plantation de haies champêtres avec les essences du bocage est mis en place cet automne pour la 2^{ème} année. Vous avez peut-être déjà observé les jeunes plants d'arbres qui bordent notamment le chemin des plantes ou des parcelles le long des sentiers de randonnée ? De belles perspectives pour l'avenir car les haies jouent un rôle essentiel, pas seulement pour le paysage et le confort des randonneurs. Elles accueillent un monde de fleurs, d'insectes et d'animaux, limitent l'érosion des sols, absorbent l'eau, rafraichissent l'air...

Une nouvelle opération de semis en pieds de mur est prévue cet automne. Votre participation est importante pour l'embellissement de notre commune. L'information sera glissée dans le mot des élus. Amis lecteurs, faites-le savoir autour de vous.



Attention, la plateforme de déchets verts à l'Oiselière est en sursis. Non aux incivilités ! Apport de tonte de pelouse, cadenas d'entrée régulièrement cassé... Le site n'est pas aux normes et c'est par dérogation que le préfet autorise son ouverture au public. La condition ? **Ne pas amener de déchets de tonte.** En effet, l'herbe coupée est responsable de pollutions par écoulement de jus mais aussi de nombreux incendies.



Vous pouvez gérer vos déchets de tonte : **soit à domicile** en faisant du mulching derrière la tondeuse par exemple ; soit sur le vendéopôle de Bournezeau à l'unité de méthanisation qui les accepte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h, ou encore en les amenant à la déchèterie de Chantonnay.

La Commune souhaite de tout cœur maintenir la plateforme ouverte pour les branchages. Pas sûr qu'elle puisse continuer à assurer ce service !

*Jeannick DEBORDE,
Adjoint délégué*



ÉCLAIRAGE PUBLIC

UN PROGRAMME DE RÉNOVATION DE NOS ÉCLAIRAGES PUBLICS

est mis en place chaque année, plus respectueux de l'environnement et surtout moins énergivore en électricité.

Il est prévu le changement des boules de luminaires de première génération dans la rue des Vignes, des Ciclonnes, et de l'impasse des Sources. Le budget engagé est de 9 707 €. Il sera pris en charge à hauteur de 50% par le Sydev.

Également au programme la rénovation de l'éclairage du terrain de foot d'entraînement, pour un montant de 12 505 €.

Christophe RINEAU,
Adjoint délégué



RÉSEAU GAZ



réseau de distribution exploité par GRDF. Cette production locale permettra de couvrir l'équivalent de la consommation annuelle en gaz de 5 600 logements récents¹.

Outre une énergie 100% renouvelable et locale, le processus de méthanisation génère du digestat, un résidu qui peut être utilisé comme engrais organique permettant une forte diminution des odeurs à l'épandage par rapport aux effluents d'élevage, ainsi qu'une réduction des fertilisants de synthèse.



À compter du mois de juillet 2025, GRDF réalisera des travaux de pose de canalisations destinés à développer le réseau de distribution, qui achemine un gaz de plus en plus vert et produit localement.

Ces travaux seront réalisés par tronçons mobiles pour accompagner la dynamique de transition de l'énergie gaz du territoire.

En concertation avec le département de la Vendée et les communes concernées dont Bournezeau ; GRDF et l'entreprise de travaux mandatée GT Vendée, mettront tout en oeuvre pour réduire au maximum l'impact de ces chantiers sur la circulation. Les équipes de GT Vendée commenceront les opérations de préparation du chantier courant juin 2025.



Favoriser le développement de la production locale de gaz vert

À partir du 2^{ème} semestre 2026, l'unité de méthanisation de Chantonay injectera 22,4 GWh/an de gaz renouvelable dans le

La méthanisation contribue concrètement à la transition énergétique du territoire, par la production d'énergie renouvelable et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elle favorise également une agriculture plus durable et pérenne, et la création d'emplois non délocalisables.



Qu'est-ce que le biométhane ?

Par le processus de méthanisation, les effluents d'élevage (lisiers, fumiers), résidus de culture, déchets agroalimentaires, boues de la station d'épuration, ou encore les biodéchets, deviennent une source d'énergie : ils sont transformés en gaz vert. Après épuration, il atteint le même niveau de qualité que le gaz naturel et peut donc être injecté dans les réseaux. On l'appelle alors biométhane. Tout comme le gaz naturel, il sert à chauffer, cuisiner mais pas seulement. Utilisé comme carburant (BioGNV), il offre une solution économique et écologique, en particulier pour le transport de marchandise et de personnes.



Le gaz vert en quelques chiffres

À l'heure de la transition énergétique, la montée en puissance de la production de gaz vert permet à GRDF de distribuer une énergie de plus en plus décarbonée.

En Vendée, 14 unités de méthanisation injectent déjà leur production dans le réseau de distribution, et couvrent l'équivalent de la consommation en gaz de plus de 77 000 logements récents. Cette production locale de biométhane représente déjà 12% des consommations totales sur ce territoire.

Le gaz vert contribue à l'autonomie énergétique de la France.

En 2050, 100% du gaz pourrait être renouvelable et produit localement.



¹ : Equivalent calculé sur la base d'une consommation moyenne de 4 MWh/an pour un logement neuf.

VOIRIE

Un renforcement budgétaire sera alloué cette année afin de répondre à la dégradation significative de notre voirie, notamment les nids-de-poule, les fossés engorgés et les chaussées déformées.



- Augmentation du linéaire de curage de fossé dans le but d'assainir au maximum notre voirie, par l'entreprise 2LTP, pour un montant de 7 989,52 €.
- Passage systématique sur l'ensemble du linéaire voirie pour boucher les nids de poules avec de l'enrobé à froid avant le passage du point à temps pour un montant de 1 582,30 €.
- Passage du point à temps : 25 tonnes par l'entreprise Vendée Service Emulsion pour 17 550 €.
- Travaux de rénovations par l'entreprise Eiffage pour 103 002,50 €.

Certains travaux seront repoussés en 2026, telle que la place de la Ferronnerie, afin de maintenir le budget prévisionnel.



Christophe RINEAU,
Adjoint délégué

ENFANCE JEUNESSE

Cette année, 28 ambassadeurs citoyens ont participé à la création, à la préparation et à l'installation d'une exposition sur le devoir de mémoire et les valeurs de la République. Elle a eu lieu dans la salle du Conseil de la mairie du 8 au 18 mai, avec plus de 350 visiteurs... Une belle réussite des jeunes ! L'exposition est consultable en ligne, sur le site de la commune www.bournezeau.fr : rubrique « Grandir » puis « Ambassadeur citoyen ».

Amélie BAUDET,
Conseillère municipale déléguée



AFFAIRES SCOLAIRES

Plein feu sur nos agents scolaires...

Dans le tumulte du quotidien scolaire, il est des visages familiers que les enfants croisent chaque jour, en dehors de leurs enseignants. Discrets mais essentiels, ces agents municipaux assurent des missions indispensables au bon fonctionnement de nos écoles. À travers cet article, nous souhaitons mettre en lumière leur travail de l'ombre : leur engagement et leur dévouement.

De gauche à droite, Marie-Andrée, Lucie, Sophie, Stéphanie et Angélique



Noémie et David



Clémence, Marie-Josèphe et Noémie

À table ! Des pros aux fourneaux et au service Cuisine et attention : la recette du midi

Derrière chaque repas servi à la cantine, il y a des professionnels qualifiés, organisés, et passionnés.

Accueillir les enfants, dresser la table, assurer le service, aider David le nouveau cuisinier... s'adapter aux régimes spécifiques, respecter les normes d'hygiène, accompagner dans la découverte de nouveaux aliments, créer un moment convivial... le tout avec un sourire et une attention constante aux enfants : c'est un vrai métier, et pas des moindres ! Le service est également un moment d'échange et d'apprentissage, où les agents municipaux accompagnent les enfants dans leur autonomie et leurs bonnes habitudes alimentaires.

Cour de récré : pas qu'un jeu d'enfants !

Surveiller une centaine d'enfants qui jouent, courent, se chamaillent ou rêvassent ? Il faut une sacrée dose d'énergie, de sang-froid et de pédagogie ! À la Courte Échelle, nos animateurs sont les chefs d'orchestre de cette pause délicate. Ils savent jongler entre écoute, fermeté et créativité pour que chaque enfant puisse profiter de ce moment de détente dans un cadre sécurisé, respectueux et... parfois animé !

Également animateurs à l'accueil de loisirs, nous avons la chance d'avoir des agents qui connaissent très bien les enfants et nous font profiter de leur talent d'animateurs.

ATSEM : petites classes, grandes missions

Elles sont partout, tout le temps. Préparer les activités, consoler un chagrin, aider à mettre un manteau ou nettoyer un accident : les ATSEM sont les piliers du quotidien des tout-petits. Leur rôle va bien au-delà du soutien : elles participent pleinement à l'éducation et à l'éveil des enfants en maternelle, avec une patience et une douceur admirable.

Les agents sont formés annuellement sur des thèmes comme l'accompagnement de l'enfant sur le temps méridien, la gestion du bruit, l'autorité bienveillante... nous avons à cœur de permettre aux agents d'avancer et de s'épanouir dans leur travail.

La preuve en images !

Nos équipes ne se contentent pas d'assurer : elles innovent, proposent, accompagnent avec cœur. Voici quelques photos pour témoigner de leur engagement, de leur complicité avec les enfants, et de la richesse des temps de pause à l'école.

À toutes et tous merci !

À table !!! produits locaux au menu

Depuis près d'un an, les producteurs locaux sont à l'honneur dans les assiettes des enfants, notre cuisinier sait mettre en valeur le porc et le bœuf de Bournezeau.

Et les découvertes culinaires ne sont pas en reste : en mars dernier, nous avons convié le GAEC Ursule à présenter quelques produits fabriqués à la ferme. Marie SCHWAB est venue nous présenter les huiles de colza et de tournesol bio... l'éveil des sens était au rendez-vous, les enfants ont goûté et senti et « c'était trop bien et trop bon ! ».

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances !

Jérôme AUBINEAU,
Maire délégué et 1^{er} adjoint



Gaëlle, Vickie et Aurélie



Les animateurs :
Maud, Vivien et Gwendoline

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-ANDRÉ

Notre fil conducteur des apprentissages cette année, « Voyage au pays des contes » nous a conduits à vivre différentes actions.

Aussi, voici en quelques lignes, les activités culturelles, sportives et/ou éducatives menées au cours de cette année scolaire et ayant permis aux élèves d'enrichir leurs connaissances dans les différents domaines d'apprentissage, de La Toute Petite Section au CM2 :

- La classe découverte en Brocéliande pour les CE2, CM1 et CM2 en octobre
- Les activités d'Aisance Aquatique à l'Odys pour les élèves de GS et CP en février
- L'activité natation au centre aquatique l'Odys pour les élèves de CE2 et CM2 en mai/juin
- Les séances de bibliothèque pour les maternelles - CP
- Le Savoir Rouler à Vélo pour les CM2
- Une visite de l'exposition « Ile sur toile : un siècle de peinture à Noirmoutier » à l'Historial de Vendée pour les CE2 et CM1
- La journée d'immersion au collège Saint-Paul de Sainte-Hermine pour tous les CM2
- Un projet intergénérationnel mené entre une classe de CM1-CM2 et les résidents du Foyer Soleil sur le thème des contes
- La participation à un spectacle musical au Sully pour les CM1 et CM2
- Une sensibilisation aux thématiques suivantes : « Le sommeil » et « les dangers des écrans » pour les CE2 et CM, par des étudiants de l'IFSI La Roche-sur-Yon
- La représentation à Chantemai pour les CM1 et CM2
- Une sortie scolaire au Château des Aventuriers à Avrillé pour les PS, MS, GS, CP et CE1.



Activités intergénérationnelles au foyer soleil.



Sensibilisation aux dangers des écrans par les étudiants de l'IFSI.

Un grand merci aux personnes qui contribuent au bon fonctionnement de l'école et au bien-être des enfants : parents, ASEM, personnel de l'école, catéchistes, intervenants...

Merci aux associations APEL et OGEC qui contribuent à l'amélioration des conditions d'accueil des enfants à l'école et à la commune pour le financement de certaines activités dont bénéficient les élèves.

Cette année scolaire s'achèvera par notre traditionnelle kermesse sur le thème des « Contes » (défilé de chars, danses des classes, stands) et le traditionnel Moules-Frites sur le site des Humeaux.

Bel été à toutes et tous.

L'équipe enseignante

Vous souhaitez procéder à l'inscription de votre enfant à l'école, veuillez contacter la directrice par téléphone ou mail :

École Privée Saint-André • 13 avenue du moulin • 85480 BOURNEZEAU

☎ 02 51 40 71 82 ✉ ecole.st-andre.bournezeau@wanadoo.fr 🌐 <https://bournezeau-standre.fr/>

ÉCOLE PUBLIQUE LA COURTE ÉCHELLE



En cette fin d'année scolaire, les élèves et les enseignants préparent activement les danses et les chants qui seront proposés aux familles lors de la fête de l'école du samedi 21 juin dans la cour de l'école. Un moment convivial à partager tous ensemble !

C'est aussi le temps de faire le bilan de cette année écoulée. Les projets pédagogiques, inscrits au projet d'école, ont été menés à terme.

- Tous les élèves ont eu la possibilité d'aller au spectacle au Grand R et de participer à des ateliers menés par des professionnels dans le cadre du partenariat avec cette scène nationale.
- Quant aux élèves du cycle 2, ils ont terminé leur travail autour du Vendée Globe avec une animation proposée par Vendée Eau « L'eau dans la Nature ».
- Le cycle 3 s'est investi dans la préparation de l'exposition sur la 2^{de} guerre mondiale qui était visible en mairie du 8 au 18 mai.

Tout ceci s'ajoute aux activités pédagogiques habituelles comme : la visite du collège Couzinet pour les CM2, la célébration du 100^{ème} jour en CP/CE1, le cycle de natation pour les CE2 et CM2, la participation au dispositif école et cinéma ou encore l'action Lire et Faire Lire.

D'autres sont en finalisation. Comme pour le projet « les couleurs ». Les élèves des classes maternelles bénéficieront d'une visite et d'un atelier au musée interactif et ludique de Chantonnay dans le cadre de la Micro-Folie. De même au niveau sportif, une rencontre athlétisme est prévue entre toutes les classes au stade le 1^{er} juillet.

La rentrée commence aussi à s'organiser. Pendant l'été, la mairie prévoit des travaux d'embellissement de l'école avec la réfection des peintures d'une salle de classe. L'école rouvrira ses portes avec 8 classes et environ 200 élèves, effectif en légère hausse.

Les inscriptions des enfants nés en 2022-2023 sont toujours d'actualité. D'ailleurs, l'école ouvrira ses portes aux nouveaux élèves le mardi 1^{er} juillet entre 17h15 et 18h30 afin d'apprendre à se connaître.

L'école remercie chaleureusement la Commune et l'Amicale Laïque qui financent les différentes activités et les travaux mais aussi les parents d'élèves qui accompagnent aux différentes sorties. Ainsi les élèves travaillent dans de bonnes conditions pédagogiques et matérielles.

Toute l'équipe pédagogique vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous le lundi 1^{er} septembre pour la rentrée.

L'équipe enseignante



Atelier musique CM2 au collège



100 jours CP : 100 sablés



100 jours CP : 100 points sur coccinelle

École Publique « La Courte Échelle »

**35, rue Jean Grolleau
85480 BOURNEZEAU**

☎ **02 51 40 70 91**

✉ **ce.0851126m@ac-nantes.fr**

🌐 **<https://ecoleprimairelacourteechelle-bournezeau.e-primo.fr>**

FAMILLES RURALES BOURNEZEAU



Comme chaque année, notre association a été au cœur de nombreux événements.

Nous avons participé au Téléthon en vendant des petites cartes réalisées par les enfants à l'accueil de loisirs ou dans leurs écoles respectives. Le 1^{er} novembre, nous avons organisé un "Vide ta chambre" qui a connu un franc succès tant par le nombre d'exposants que par l'affluence des visiteurs.

Par ailleurs, la commission Enfance, épaulée par l'équipe d'animation et son Directeur Vincent, s'est investie dans la réécriture du projet éducatif. Ce fut un travail titanesque, bravo à eux !

Ouvert tous les jours de 7h00 à 19h00 (hormis trois semaines dans l'année), l'accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire propose des animations



préparées par l'équipe d'animation et articulées autour de la thématiques telle que « Le voyage sur les planètes extraordinaires » qui nous a accompagnés sur ce début d'année autour d'activités manuelles, de grands jeux, de la découverte du territoire, des sorties et les séjours estivaux. Pendant quelques jours, les mineurs de l'accueil de loisirs vont vivre une expérience de vie collective sous tente. L'équipe travaille avec les acteurs associatifs locaux pour mener des projets communs.

Du côté des projets, les adolescents se sont particulièrement démarqués durant ce premier semestre 2025. Déterminés à financer un camp rempli d'activités exceptionnelles, ils se sont mobilisés pour vendre des tickets de tombola, dont les lots avaient été trouvés par eux-mêmes.

En complément, ils ont également organisé une matinée de lavage de voitures.

Tout au long de l'année, vous pouvez suivre les aventures des enfants et des ados sur nos réseaux sociaux et via la lettre d'information de Familles Rurales Bournezeau.

La rentrée ne sera pas en reste avec encore de nombreux jeux et activités à découvrir !

LES MARSUPIL'AMIS

Une année bien remplie chez les Marsupil'Amis.

L'année 2025 a commencé avec énergie et bonne humeur. En février, le foyer des jeunes « Les Marsupil'Amis » vous a convié à son traditionnel concours de belote. Vous avez été au rendez-vous, cartes en main et esprit d'équipe affûté ! 40 doublettes inscrites, une belle ambiance, et des lots offerts par les commerçants de Bournezeau que nous remercions chaleureusement.

Le 10 avril, sous le soleil printanier, nous avons vécu une belle journée Olympiades en collaboration avec l'association "Vent d'Ouest". Ce moment convivial a rassemblé les membres des deux associations autour de jeux, de rires, et d'un bon esprit collectif... et quelques courbatures le lendemain...

Le 18 mai, vous avez été nombreux à soutenir notre vente de viennoiseries et brioches à domicile. Un petit plaisir pour une grande cause : les bénéfices ont été reversés à l'association "Alya's", basée aux Clouzeaux. Elle soutient une jeune fille atteinte d'une maladie génétique rare, en finançant des thérapies spécifiques et des équipements adaptés pour l'aider à gagner en autonomie.

Merci pour votre générosité.



À vos agendas : le 13 juillet, c'est le grand retour de notre soirée Moules-frites ! Un moment toujours très attendu pour partager un bon repas ! Ambiance festive garantie. Conseil d'ami : réservez vos repas à l'avance, les moules et les frites n'attendent pas.

Pour saluer l'implication et l'engagement des Marsupiaux tout au long de l'année, une journée à O'Gliss Park sera organisée le 2 août, suivie d'une soirée privée le 9 août. Deux moments bien mérités !

Et pour finir l'année en beauté, rendez-vous les 24/25 octobre pour nos soirées cabaret. Au programme : un repas convivial, des sketches, de la danse, et surtout, le plaisir de se retrouver une fois de plus pour clôturer l'année en beauté.

À très bientôt !
Marsupilement, Le Marsup'

BASKET CLUB BOURNEZEAU

Des nouvelles de notre petit club de basket en cette fin de saison où nos jeunes ont pu progresser ensemble et prendre plaisir sur les terrains.

Cette saison, nous avons créé la catégorie U7 baby-basket pour les tous petits. Nous avons donc cinq équipes jeunes, puis deux équipes séniors dynamiques qui ont fait une belle saison sportive et une équipe loisirs féminine toujours partante pour un bon match dans la bonne humeur, le club continue de grandir et de rassembler.

Chaque semaine, les entraînements et les rencontres sont autant d'occasions de progresser, de partager et de faire vivre l'esprit d'équipe. Que ce soit en compétition ou pour le plaisir, petits et grands chaussent leurs baskets avec enthousiasme

La saison prochaine, nous sommes à la recherche d'un nouvel éducateur afin d'apporter de nouvelles choses pour notre club.



- A noter dans vos agendas :
- Notre vide grenier annuel qui aura lieu le dimanche 20 juillet 2025 : une belle occasion de chiner, de se retrouver et de soutenir le club.
- Le traditionnel gala de début de saison se tiendra les 13 et 14 septembre 2025 : matchs et convivialité au programme !

Merci à tous, joueurs, coaches, bénévoles, parents et supporters pour votre énergie et votre implication.

Bel été à vous tous.

Pour tous renseignements n'hésitez pas à contacter :

✉ bcbsecretariat@gmail.com

USBSH FOOTBALL

Une saison historique pour l'USBSH puisque notre club intègre pour la première fois le niveau régional avec son équipe fanion en étant invaincu à domicile (cf. photo). Mais ce n'est pas tout, 8 ans après nous venons de remporter à nouveau le challenge de Vendée. De ce fait, le club souhaite remercier l'ensemble de l'effectif séniors, joueurs, éducateurs, dirigeants et merci également aux supporters présents tout au long de la saison.

Concernant l'école de foot, bravo à nos U13 entraînés par Charlyne (cf. photo) qui eux aussi finissent invaincus sur l'ensemble de la saison. Charlyne qui dira au revoir à l'USBSH cet été, un grand merci à elle pour son professionnalisme, pour ce qu'elle a apporté à notre club. Une éducatrice passionnée et exemplaire dans le rôle qu'elle a exercé durant ces 3 années au sein de notre club.



• Dates à retenir :

- Portes ouvertes pour la catégorie U7 né(e) en 2019/2020 et catégorie U9 né(e) en 2017/2018 : les mercredis 27 août, 3 septembre, 10 septembre et 17 septembre de 14h à 15h30 et les samedis 30 août, 6 septembre, 13 septembre et 20 septembre de 10h30 à 12h.
- Repas des bénévoles : le vendredi 3 octobre 2025
- Repas des sponsors en novembre, la date reste à définir
- Arbre de Noël du club : le samedi 20 décembre 2025



CLUB SAVATE BOXE FRANÇAISE

Le **CSBF 85, Club Savate Boxe Française de Bournezeau**, reprendra les cours le **mardi 2 septembre 2025** à la salle omnisports.

Les cours sont ouverts aux enfants, à partir de 7 ans, aux adolescents et adultes, femmes ou hommes. Vous pouvez boxer en loisir ou en compétition. Les entrainements ont lieu le mardi, mercredi (pour les compétiteurs) et le vendredi.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Le bureau

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le club :

☎ 06.31.85.80.23 (sms ou WhatsApp)

✉ agatheg@sfr.fr

📺 via messenger sur le facebook du club « Csbf Bournezeau »



COURLISCH'CLUB

Lier le sport et la convivialité c'est l'esprit du Courlich'club fort de ses 116 adhérents.

Marche, running, course d'orientation, il y en a pour tous les goûts et pour tous les niveaux !



Si vous avez envie de découvrir le Courlich'Club en toute simplicité et convivialité, nous vous invitons à nous rejoindre, à l'occasion de notre sortie hebdomadaire du mercredi soir, départ à 19h de la Maison des Associations.

Les autres rendez-vous incontournables à ne pas manquer :

- Samedi 6 septembre "Rando Trail du Bout du Monde" : course et marche sur les coteaux de St Vincent Puymaufrais avec un moment convivial à l'arrivée.
- Dimanche 9 novembre à Bournezeau : randonnée spéciale marche organisée par le Courlich'club.

Pour des informations complémentaires par mail : ✉ courlich.club@gmail.com

LES RANDONNEURS DE BOURNEZEAU

Randonnées pédestres : de septembre à décembre 2025



Les sorties du dimanche : 1 fois par mois.

- **Départ de la Maison des associations.**
- Heures d'hiver : départ à 14h00 / Heures d'été : départ à 14h30
- Sorties fréquentes dans d'autres sentiers balisés de Vendée.

Les sorties du jeudi : tous les 15 jours.

Les randonnées du jeudi reprendront le 4 septembre 2025.

- **Départ de la Maison des associations.**
- Heures d'hiver : départ à 14h00 / Heures d'été : départ à 14h30

Pour tous renseignements, contactez :

M. Jean-Michel MARTINEAU au ☎ 02 51 40 76 60
ou M. Yves BROSSET au ☎ 02 51 40 71 41

Pour tous renseignements, contactez :

M. Jean-Michel MARTINEAU au ☎ 02 51 40 76 60
ou au ☎ 07 76 17 66 39

Dates des sorties :

- 14 septembre 2025
- 12 octobre 2025
- 9 novembre 2025
- 14 décembre 2025



Dates des sorties :

- 4 et 18 septembre 2025
- 2, 16 et 30 octobre 2025
- 13 et 27 novembre 2025
- 11 et 25 décembre 2025



ÉCOLE DES SPORTS BOURNEZEAU

Que le temps passe vite lorsque l'on s'amuse bien !

La saison de multisports se termine déjà avec une envie folle d'en démarrer une nouvelle !

C'est avec joie que les enfants retrouvent Antoine le mercredi. Au programme : parcours de motricité, jeux de raquette, ultimate, tchoukball...

Une séance « Carnaval » a été organisée en mars, un stage « savoir rouler à vélo » en avril, une séance « parent / enfant » et le « Festi'sports » en juin.

Et les adultes ? De vrais enfants ! C'est déguisés pour le carnaval qu'ils ont eux aussi vécu une séance mémorable de bumball. Ils ont également vécu une séance « Amène ton pote » en juin.

Bref, vivement septembre que l'on se retrouve.



Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail à :

✉ ecoledessportsbournezeau@gmail.com

📘 Vous pouvez aussi nous suivre sur notre page Facebook « Ecole des sports de Bournezeau »

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BOURNEZEAU

La section GV de Bournezeau est en forme !

Pour la 2^{ème} année consécutive, les effectifs sont en hausse notable. La section propose à ses adhérents la pratique de la gym en tant que telle (step, cardio, étirements, musculation...) mais aussi en complément d'autres activités spécifiques et sportives. Ceci que ce soit en gym dynamique ou en gym entretien.

L'objectif est toujours resté le même depuis la création de la section : maintenir la forme physique et la santé dans un esprit de détente et de convivialité.

En janvier 1974, à l'initiative de Christiane LOGEAS et avec l'appui du maire, Monsieur GRELLÉ, la 11^{ème} section de Vendée voyait le jour. Madeleine FONTENEAU et un groupe de femmes ont tout de suite adhéré à cette idée de pratiquer du sport localement. Aujourd'hui, les séances sont mixtes.

Le 27 avril dernier, randos, photos, expos : la salle des Halles a bruisé de mille souvenirs autour du verre de l'amitié et d'un repas partagé en toute simplicité... et convivialité !

C'est donc sur une belle journée d'anniversaire des 50 ans de la section que se profile la fin de cette saison et le lancement en septembre de 2025/2026.

Au plaisir de se retrouver encore plus nombreux en septembre 2025. Qu'on se le dise !

L'équipe collégiale



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez venir à 1 séance (lundi à 19h30 / vendredi à 10h30) ou joindre Anne GAUTRON au ☎ 06 60 03 04 68

RYTHME JAZZ DANCE BOURNEZEAU



Rythme Jazz Dance Bournezeau (RJDB) est une association dynamique qui est fière de ses 201 adhérents.

Notre association vous propose des cours de :

- **Zumba et renforcements musculaire** : les cours sont dispensés par Adeline le jeudi à la salle omnisports, ils auront lieu jusqu'au 31 juillet.
- **Hip Hop** : les cours sont dispensés par Tristan le mercredi après-midi à la salle de motricité de l'école de La Courte Echelle.
- **Modern Jazz** avec la proposition d'un spectacle en juin de chaque année, dispensés par Roxanne, ainsi que des cours de stretching et danse sans spectacle à la salle de motricité.



Notre association participe également depuis quelques années au **Téléthon**, nous mettons en place une vente de sapins pour Noël et nous proposons la possibilité d'achat de vêtements de sport sur notre espace en partenariat avec Decathlon via le lien suivant : <https://www.vestiaire-officiel.com/shop/danse-rjdb>

Les cours de Modern Jazz débiteront dès le 8 septembre.

• Dates d'inscriptions

le vendredi 27 juin
de 17h30 à 20h et le samedi
6 septembre de 10h à 12h30.

• Spectacle 2026

les 12 et 13 juin 2026.

Contact

Facebook : Rythme Jazz Dance Bournezeau

Instagram : rythme_jazz_dance_bzo

Site internet : <https://rjdbournezeau.wixsite.com/rythmejazzdance>

Contact et renseignements rjdbournezeau@gmail.com

LAY TONIC

L'association Lay Tonic de Saint Vincent Puymaufrais clôture la saison avec 22 adhérents dont 2 hommes.

Pour commencer la saison 2025/2026 nous avons revu notre programmation et vous proposons **quelques nouveautés**.

- **De 17h30 à 18h30** : nous gardons nos cours d'APA (Activité Physique Adaptée) proposés aux personnes atteintes d'une ALD (Affection de Longue Durée) et au public sédentaire avec ou sans ordonnance médicale,
- **De 18h45 à 19h45** : cours de Gym Douce pour les personnes qui souhaitent améliorer leur posture et leur souplesse en douceur,
- **De 20h à 21h** : cours de Gym Tonic (renforcement musculaire, cardio, stretching, parcours training, boxing energy...) pour les personnes qui veulent se défouler et se renforcer.

Toutes ces séances sont encadrées par Marie BADEAU, éducatrice sportive, formée pour toutes ces activités qui se déroulent tous les mardis (hors période scolaire) à la Salle du Bout du Monde.

Nouvelle expérience pour l'association, les adhérents pourront venir aux cours accompagnés de leurs enfants.

- **1^{er} cours gratuit.**



Si vous êtes intéressés par ces cours ou si vous souhaitez de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Annie PELON, Présidente, au ☎ 06 25 00 00 81 ou Mathilde MANDIN, Trésorière au ☎ 06 20 99 03 85

BOURNEZEAU PALET CLUB 85

Le club de palet fort de ses 46 licenciés vient de terminer la saison 2024/2025 sur une accession au niveau supérieur acquise au terme d'un championnat très relevé. Nous terminons à la deuxième place à égalité de victoires avec le premier (29 points nous séparent).

La saison 2025/2026 sera pour le club une chance de rencontrer les meilleures équipes vendéennes et de s'aguerrir au plus haut niveau. L'objectif est de terminer dans les deux premiers sur la première phase pour jouer l'accession en D1 sur la deuxième phase.

Pour la partie coupe nous espérons faire une finale.

L'effectif ne sera pas chamboulé mais le club serait ravi de compter dans ses rangs quelques joueurs en plus, peu importe votre niveau le palet reste un sport loisir pratiqué dans la bonne humeur et le respect.

Quelques dates à retenir :

- Match amical le 05/09/2025, à Ste Hermine,
- Concours de belote le 17/01/2026,
- Concours de palet le 02/05/2026.

Contacts

Stéphane au ☎ 06 86 48 49 83

ou Olivier au ☎ 06 61 85 25 67

Bonnes vacances à toutes et tous.

Le bureau de BPC 85

LA COMPAGNIE LA FOLIE DE L'ANGE

Ateliers loisirs de théâtre : saison 2025/2026

Compagnie professionnelle de spectacles vivants depuis 2004, nous sommes aussi attachés à la transmission de notre savoir-faire, auprès de tous les publics et sur tous les territoires.

« Jeux, corps, confiance, respect, limites, compréhension, collectif, écriture et imagination » sont les maîtres-mots de notre engagement pédagogique à tous les niveaux.

La Folie
de l'Ange

Pour la 22^{ème} saison, nos ateliers loisirs de théâtre et d'expressions scéniques reprendront le vendredi 26 septembre 2025 et nous vous invitons à un premier cours d'essai gratuit :

- 17h30 - 18h00 : maternelles
- 18h00 - 19h00 : primaires
- 19h00 - 20h00 : collégiens

Une représentation publique est organisée à chaque fin de saison (juin) pour présenter aux familles le travail accompli par les enfants.



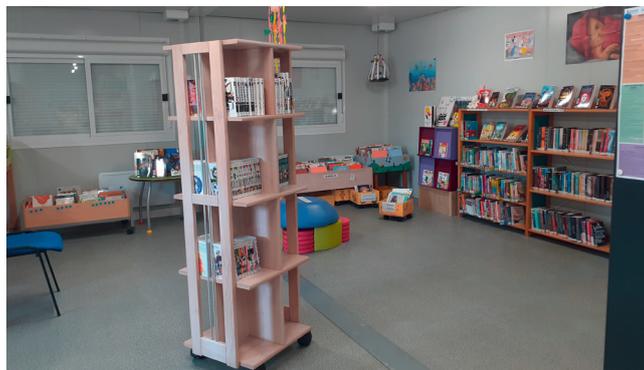
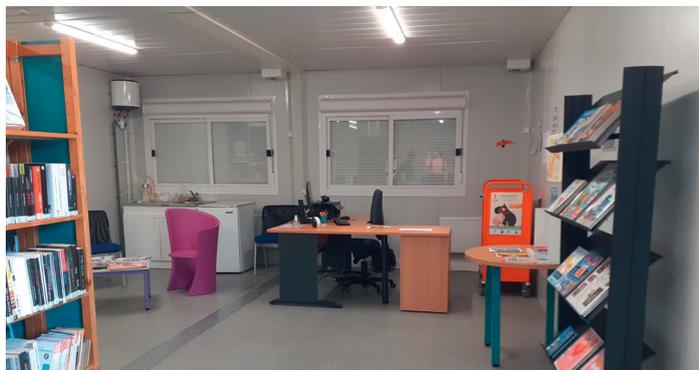
Retrouvez toute notre actualité et les informations sur notre site internet et nos réseaux, abonnez-vous !

Renseignements 📧 📱 Facebook/Instagram « cie la Folie de l'Ange »

www.compagnielafoliedelange.fr ✉ compagnielafoliedelange@gmail.com ☎ 06 02 71 23 61

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Du changement à la bibliothèque en ce début d'année 2025 !



Après le départ de la mairie dans ses nouveaux locaux, nous avons « récupéré » la salle de réunion, ce qui double pratiquement notre surface. Il est maintenant plus facile de se poser quelques instants à la bibliothèque, pour feuilleter des revues, des BD, discuter autour d'une boisson chaude, ...

Nous avons aussi plus de livres à disposition dans des rayonnages plus aérés. Si toutefois vous ne trouvez pas votre livre préféré, n'hésitez pas à demander aux permanenciers, on peut le faire venir de la bibliothèque départementale de prêt de Vendée (BDV).

L'entrée se fait désormais du côté petit parking (libéré par l'enlèvement du modulaire mairie). L'ancienne entrée sert de sortie de secours.

L'animation « bébés lecteurs » a retrouvé sa place à la bibliothèque également, plus pratique et confortable ! Nous allons pouvoir attendre plus sereinement notre médiathèque définitive !

• **Rappel des horaires :**

- mardi de 16h30 à 18h30
- mercredi de 16h à 18h
- vendredi de 10h à 11h30
- samedi de 10h à 12h (plus de permanence le samedi après-midi)

La fermeture estivale est prévue du 3 août au 25 août inclus avec une réouverture le mardi 26 août à 16h30.

La lecture, une porte ouverte sur un monde enchanté (François MAURIAC).

UBAC

UBAC Bournezeau : Ensemble, dynamisons notre commune !

L'UBAC (Union Bournevaizienne des Artisans et Commerçants) rassemble les professionnels locaux. Notre but est de soutenir le développement de nos entreprises, de créer des liens solides entre nous et de participer à la vitalité de Bournezeau.

En rejoignant UBAC Bournezeau, vous participez à :

- La promotion de nos activités auprès du public.
- L'échange et la collaboration entre artisans et commerçants.
- La représentation de nos intérêts auprès des autorités locales.
- L'animation de la vie de notre commune.

Si vous êtes artisan ou commerçant à Bournezeau, l'UBAC est là pour vous ! Ensemble, nous pouvons aller plus loin.



Contactez-nous pour découvrir nos actions et comment adhérer.

✉ association.ubac85@gmail.com

LES COURLI'ZELLES

Une Aventure Solidaire au Sénégal.

Du 22 février au 2 mars 2025, nous avons eu le privilège de vivre une aventure solidaire hors du commun au Sénégal. Ce projet, tant attendu, consistait à courir d'école en école pour distribuer des fournitures scolaires aux enfants sénégalais, mais il s'est rapidement transformé en un voyage bien plus profond. Au-delà des dotations, ce fut un véritable échange humain, un partage de cultures, de sourires, et de moments mémorables.

Approchez-vous... on vous raconte !!!

Jour 1 à 3 : Une immersion culturelle et une solidarité sans limites

Le dimanche a été consacré à la préparation des dotations scolaires pour des classes allant du primaire au collège. Le deuxième jour fût marqué de notre toute première course de dotation. Nous avons parcouru 10 km à travers la brousse pour rejoindre le village de Samba Diallo et avons été accueillies par les enfants, au rythme entraînant des djembés — un moment magique et vibrant d'émotion. Nous avons distribué nos fournitures dans une classe de CE2. Le troisième jour restera à jamais gravé dans nos cœurs. Après presque 8 km de course, nous avons eu la grande joie de doter l'école de Simal, le village qui nous accueille. Dès notre arrivée, l'émotion nous a submergées : chants traditionnels dans la cour de l'école, danses locales, enfants souriants et "merci" à profusion... Nous avons ensuite distribué les fournitures dans une classe de CI (l'équivalent de notre grande section), où 44 enfants aux yeux écarquillés attendaient leurs dotations avec impatience. Un moment suspendu, rempli d'innocence et de magie.



Jour 4 et 5 : Des moments riches en émotions et en découvertes

Le matin du quatrième jour, nous avons pris la pirogue pour explorer l'île de Firane, un lieu complètement désertique, avant d'y revenir pour une marche nocturne sous les étoiles, guidées par de gigantesques feux de camp. Ces moments de beauté et de calme resteront des souvenirs inoubliables. Le cinquième jour fut marqué par une course de 8,7 km entre Simal et le collège de Faoye. Accompagnées comme à chaque arrivée, par le son des djembés, nous avons été accueillies par 220 collégiens et avons partagé un moment d'échanges riches avec les élèves de 3^{ème} A.

Jour 6 : La dernière course et un accueil magique à Djilor Sine

Le sixième jour, une fois de plus, a été marqué par une course, mais cette fois-ci, c'était notre dernière. Après avoir couru 10 km, nous avons franchi les derniers 100 mètres en tenant la main d'un élève de CM2, les larmes aux yeux. Arrivées à l'école de Djilor Sine, nous avons été accueillies par des sourires radieux et une gratitude immense. La distribution des dotations a été un moment fort car c'était l'occasion pour nous d'offrir les totes bags personnalisés des élèves de l'école des Moutiers/Pineaux avec à l'intérieur des cahiers ornés de dessins des élèves des écoles primaires de Bournezeau. Ensuite nous avons eu la chance de rencontrer les plus jeunes enfants de moins de 4 ans dans, ce qu'ils appellent « là-bas » : la case des tous petits !

Jour 7 : Une fin émotive !

Le dernier jour est toujours un moment difficile, mais c'est aussi celui de la fierté. Après 5 jours de course, de rencontres et de découvertes, il était temps de repartir. Ce projet de la Sénégazelle, bien plus qu'une simple aventure, nous a transformées. Nos échanges avec les habitants, la bienveillance et la générosité que nous avons reçues, resteront à jamais dans nos cœurs.

Un Grand Merci à Tous

Cette aventure a été rendue possible grâce à la générosité de tous, à l'accompagnement de toutes les personnes qui ont cru en nous. Vous nous avez aidé à faire de ce projet une réalité, et nous ne cesserons jamais de vous remercier pour cela. Nous sommes rentrées en France avec le cœur rempli de souvenirs, d'émotions et la conviction que l'on peut toujours faire la différence.

Charlène, Jennifer, Sophie et Pauline

ADMR

Qui dit ADMR à BOURNEZEAU dit :



1. Une association d'Aide à Domicile en Milieu Rural.
2. Une association permettant aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles en leur apportant un service adapté à leurs attentes et à leurs besoins (ex. : garde d'enfants temporaire ou non, courses, ménage, etc...)
3. Une association soucieuse de créer ou maintenir des emplois de proximité.

Pour ce faire, à BOURNEZEAU, vous pouvez compter sur une équipe de 9 bénévoles et 15 employées.

Les 9 bénévoles :

- Bernard BOISSINOT, Président
- Marie-Madeleine GOINEAU, Vice-Présidente
- Rolande BOISSINOT, Secrétaire
- Hélène TRÉCOURT, Secrétaire adjointe
- Viviane MARIONNEAU, Trésorière
- Alain PÉTRAULT
- Annie PÉTRAULT
- Anne-Marie ROBIN
- Marie-Thérèse SANDIRA
- Floriane PICAULT, Responsable de secteur

Pour tout renseignement :

Vous pouvez appeler le

☎ **02 51 94 32 03 à Chantonay**

Vous adresser à :

✉ **paysdeChantonay@admr85.org**

📍 **Ou venir aux permanences au 3 rue de la Miltière à Bournezeau, le 1^{er} vendredi de chaque mois de 9h à 12h. L'accueil est assuré par Caroline TESSIER, assistante de secteur.**

APEC

Vers la construction d'un parc photovoltaïque au sol CITOYEN...

Dans ce bulletin, à cette même date, l'an dernier, nous vous informions que l'acquisition des 6 éoliennes sur notre territoire par les citoyens serait très compliquée, étant soumise au bon vouloir de la société propriétaire « Energie Team » : aucune offre à ce jour ne nous est parvenue.

Le 12 Décembre dernier, un article paru dans notre journal régional, relatant notre Assemblée Générale, annonçait publiquement que notre association, dont le but est de promouvoir les énergies citoyennes, se lançait dans la construction d'un parc photovoltaïque « citoyen » avec l'accord des élus communaux et communautaires. Le projet se situe dans une parcelle communale située près de la ferme de Bezeau, parcelle bien connue des Marsupil'amis dans les années 1990, où ils s'adonnaient à leur loisir favori : le « mob 'cross ».



Les étapes administratives sont en cours. Il est envisagé 4 500 m² de panneaux pour une puissance installée de 900 KWc. L'emprise foncière serait de 9 000 m² environ dans ladite parcelle communale dont la superficie totale est de 14 740 m².

En fonction de l'avancée du projet et dès l'assurance de sa faisabilité, notre association s'engage à communiquer auprès de vous pour qu'il se transforme en **véritable projet énergétique local et collectif**.

D'ailleurs, nous nous sommes associés avec l'association SOLAIREAU, basée sur le pays des Herbiers pour participer à la construction d'une véritable grappe solaire en créant plusieurs petits parcs au sol.

Il va sans dire que, dès que nous serons opérationnels, nous lancerons la mobilisation financière afin que toutes les personnes intéressées puissent devenir Sympathisants ou Partenaires ou Sociétaires.

Pour le Conseil d'Administration, Louis-Marie GIRAUDEAU

Si vous souhaitez en savoir plus, vos questions matérialisées peuvent être déposées :

• **en mairie au nom de l'APEC**

• **ou par la voie dématérialisée à l'adresse mail suivante** ✉ **apec.bournezeau@orange.fr**

MAISON FRANCE SERVICES

Le réseau France Services permet à chaque usager de disposer d'une offre de proximité et de qualité et de procéder aux principales démarches administratives :

- les remboursements de soins,
- les indemnités journalières, la prévention santé,
- les prestations familiales,
- la retraite,
- les démarches auprès de Pôle emploi, de l'administration fiscale et de la Préfecture.

Le réseau France Services c'est aussi un accompagnement **GRATUIT** sur le numérique.

Vous pouvez également accéder en libre-service aux ordinateurs.

Les agents d'accueil renseignent, orientent et accompagnent vers un point numérique (ordinateur, imprimante, scanner...), permettant ainsi de réaliser les démarches en ligne sur les différents sites partenaires.

Des permanences d'organismes sont également réalisées au sein de France Services :

- **Finances Publiques** (avec ou sans rendez-vous) : chaque mardi et mercredi, toute la journée de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- Sécurité et santé au travail de la **Mutualité Sociale Agricole** (sur rendez-vous).
- Retraite **Carsat** (sur rendez-vous).
- **Conciliateur de justice** (sur rendez-vous) : tous les derniers lundis du mois.

Lieu & Horaires d'ouverture

CHANTONNAY

Espace La Fontaine - 28 ter rue La Fontaine
 ☎ 02 51 36 88 87
 ✉ chantonnay@france-services.gouv.fr

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
09h00 - 12h30					
13h30 - 17h00					



JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Bientôt 16 ans ?

PENSEZ AU RECENSEMENT !

Pour qui ?

Tous les Français âgés de 16 ans

C'est obligatoire!

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr

Toutes les informations ici



CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

RANDONNÉE À SAINT-VINCENT PUYMAUFRAIS

Chaque année, en partenariat avec l'association Nature et Vie Vendée, des agriculteurs ambassadeurs engagés dans cette démarche vendéenne organisent une rando gourmande « Juste & vendéen ».

Cette année, la sixième édition se tiendra à Bournezeau - Saint-Vincent Puymaufrais : **le dimanche 5 octobre.**

Un itinéraire de 11 km vous est proposé, reliant trois exploitations agricoles. Trois étapes rythmeront cette randonnée autour d'un déjeuner qui mettra en avant les produits de Vendée et le patrimoine local.

Inscription possible jusqu'au **vendredi 26 septembre 2025** sur **HelloAsso**

<https://www.helloasso.com/associations/nature-et-vie-de-vendee/evènements/rando-gourmande-juste-et-vendeen-2025>

Important : il faudra apporter vos couverts. Contact ☎ 07 87 07 51 68

CALENDRIER DES ÉVÈNEMENTS

2^E SEMESTRE 2025

JUILLET 2025

- **Dimanche 13**
Moules-frites / Feu d'artifice
Commune
Association Les Marsupil'Amis
Prairie des Humeaux
- **Mardi 15**
Collecte de sang
Association du don du sang
Salle Le Mitan Vendéen
- **Mardi 15**
Repas champêtre
Association UNC
Prairie des Humeaux
- **Dimanche 20**
Vide grenier
Association Basket Club Bournezeau
Prairie des Humeaux

AOÛT 2025

- **Mardi 12**
Balade semi-nocturne
Commune et Office de Tourisme du Pays de Chantonny
Départ de Saint-Vincent Puymaufrais

SEPTEMBRE 2025

- **Samedi 6**
Rando trail
Association du Courlisch'club
Salle du Bout du monde
- **Samedi 13**
Festival art de rue
Association Compagnie la Folie de l'Ange
Site du Vieux Château
- **Samedi 13**
Gala
Association Basket Club Bournezeau
Salle omnisports
- **Dimanche 14**
Festival art de rue
Association Compagnie la Folie de l'Ange
Site du Vieux Château
- **Dimanche 14**
Gala
Association Basket Club Bournezeau
Salle omnisports
- **Samedi 20**
Journées du Patrimoine
Commune de Bournezeau
- **Vendredi 26**
Stage Tai Chi
Association Gingko
Salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 27**
Stage Tai Chi
Association Gingko
Salle Le Mitan Vendéen
- **Dimanche 28**
Stage Tai Chi
Association Gingko
Salle Le Mitan Vendéen

OCTOBRE 2025

- **Samedi 4**
Soirée renard + forum des entreprises
Association UBAC
Salle Le Mitan Vendéen

- **Dimanche 5**
Randonnée
Juste & Vendéen
Association Nature et Vie Vendée
Départ Saint-Vincent Puymaufrais

- **Jedi 16**
Repas d'automne
Association du Club de l'Amitié
Salle Le Mitan Vendéen

- **Vendredi 24**
Soirée cabaret
Association Les Marsupil'Amis
Salle Le Mitan Vendéen

- **Samedi 25**
Soirée cabaret
Association Les Marsupil'Amis
Salle Le Mitan Vendéen

NOVEMBRE 2025

- **Samedi 1^{er}**
Vide ta chambre
Association Familles Rurales
Salle omnisports
- **Mercredi 5**
Concours de belote
Association du Club de l'Amitié
Salle Le Mitan Vendéen
- **Dimanche 9**
Rando de la moustache
Association du Courlisch'club
Salle Les Halles
- **Mardi 11**
Cérémonie patriotique - anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918
- Commune - UNC Soldats de France de Bournezeau- ACPG-CATM de St-Vincent Puymaufrais
Monument aux Morts du cimetière de St-Vincent Puymaufrais, puis Stèle du Souvenir à Bournezeau
- **Mardi 11**
Balade de véhicules historiques et de compétition (5^{ème} édition)
Association Bournezeau Sports Mécaniques
Départ de la salle Omnisports
- **Jedi 13**
Collecte de sang
Association du don du sang
Salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 22**
Concours de belote
Association du Lay tonic
Salle du Bout du monde

DÉCEMBRE 2024

- **Vendredi 5**
Cérémonie patriotique - hommage aux "Morts pour la France" - Commune - UNC Soldats de France de Bournezeau - ACPG-CATM de St-Vincent Puymaufrais
Monument aux Morts du cimetière de St-Vincent Puymaufrais
- **Vendredi 5**
Arbre de Noël de la Courte Échelle
Association de l'Amicale Laïque
Salle Le Mitan Vendéen
- **Samedi 6**
Téléthon
Commune - Associations
Salle Omnisports

- **Samedi 13**
Sainte Barbe
Amicale des Pompiers
Salle Le Mitan Vendéen

- **Dimanche 14**
Cyclocross
Les Vélocipèdes
Prairie des Humeaux

- **Dimanche 14**
Arbre de Noël
Association de l'APEL
Salle Le Mitan Vendéen

- **Samedi 20**
Marché de Noël
Association de l'UBAC
Vieux Château ?

- **Samedi 20**
Plateau de Noël
Association de l'UBSH
Salle Omnisports

JANVIER 2026

- **Samedi 10**
Vœux des élus à la population
Commune
Salle Le Mitan Vendéen



CONTACT ET HORAIRES DE MAIRIE

MAIRIE • 2 place des Papillons
85480 BOURNEZEAU
Tél. : **02 51 40 71 29**
Site Internet :
www.bournezeau.fr
E-mail : **mairie@bournezeau.fr**

HORAIRES D'ÉTÉ :

Du lundi 7 juillet au vendredi 22 août 2025.

Toutefois, si exceptionnellement vous ne pouvez pas vous déplacer aux heures d'ouverture, n'hésitez pas à nous contacter pour une prise de rendez-vous

	Horaires d'accueil de la Mairie	
	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	8h30 - 12h30	Fermé
MARDI	8h30 - 12h30	Fermé
MERCREDI	8h30 - 12h30	Fermé
JEUDI	8h30 - 12h30	Fermé
VENREDI	8h30 - 12h30	Fermé

Reprise des horaires habituels à compter du lundi 25 août.